

Plaine de Jeux 2014

Depuis de nombreuses années, le CPAS d'Attert organise une plaine de jeux durant les grandes vacances.

Celle-ci est agréée, contrôlée et subventionnée par l'ONE, les enfants sont encadrés par une équipe d'animateurs sous la responsabilité d'une coordinatrice.

Pour qui ?

La plaine de jeux est accessible à tous les enfants de 4 ans accomplis à 12 ans.

Ceux-ci sont répartis en trois sections selon leur âge.

Les petits : de 4 à 6 ans

Les moyens : de 7 à 9 ans

Les grands : de 10 à 12 ans

Où et quand ?

Cette année, la plaine a lieu **exceptionnellement**, du mardi 22 juillet au jeudi 14 août, sur le site de l'école communale, rue des Potiers, 308 à Attert. Elle est ouverte de 8h à 16h30 et les activités sont prévues de 8h30 à 16h.

Une garderie payante est organisée le matin à partir de 7h30 et en fin de journée jusque 17h30. La réservation est possible via le bulletin d'inscription, le paiement s'effectue sur le compte bancaire du CPAS.

Repas

L'encadrement des enfants est assuré pendant le temps de midi mais ils peuvent également rentrer chez eux de 12h à 13h.

Les enfants apportent leur casse-croûte, ils peuvent également obtenir un potage ou un repas complet.

Ceux-ci sont à commander via le bulletin d'inscription.

Quel prix ?

Prix par journée	Enfants domiciliés dans la commune	Enfants extérieurs à la commune
Pour 1 enfant	6 €	6,50 €
Pour 2 enfants de la même famille	9 €	9,5 €
A partir de 3 enfants de la même famille	12 €	12,50 €
Repas complet (potage compris)	3,45 € (maternelle) 3,85 € (primaire)	
Potage	1,10 €	
Garderie	Matin : 0,50 €	Après-midi : 1 €

Activités

Durant 4 semaines, des activités variées sont proposées aux enfants telles que de la musique, du sport, du bricolage, des promenades...

Un barbecue, une excursion ainsi qu'une petite fête sont également au programme !

Comment s'inscrire ?

En remplissant les formulaires en ligne sur le site www.attert.be (une confirmation vous sera envoyée), ou au CPAS, Voie de la Liberté, 109 à Attert (Tél 063/225 418). Les inscriptions se clôturent **le 30/06/2014**.

!!! Attention : **Ne tardez pas pour les inscriptions, le nombre de places est limité à 90 enfants par jour !**

⇒ L'inscription sera effective uniquement après paiement et réception du bulletin d'inscription et de la fiche santé.

⇒ Afin de permettre une meilleure intégration au niveau du suivi des activités, il est conseillé d'inscrire les enfants par semaine complète plutôt que par période interrompue.